1850

BIBLIOTHEQUE S.M.E QUEBEC

PROCES-VERBAL

DE LA

CAISSE ECCLESIASTIQUE DE ST. JACQUES.

Treizieme Assemblee, tenue a la Salle du Petit Seminaire de Montreal, le 2 septembre 1850.

MEMBRES PRESENTS.

MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTRÉAL, Président.

MM. Primeaux, P. Mignault, P. Brunet, H. Girouard, J. Morin, J. Gravel, Lecours, Leclaire, M. Brunet, Tassé, Charron, Hurteau, Groux, Brosnahan, R. Paré, Moll, Piette, Lemay, Théoret, Pepin, Hicks, Drapeau, Papineau, Bedard, J. B. Dupuy, J. Champeau, Ed. Crevier, J. Lévesque, Pominville, Jos. Crevier, L. Vinet, Limoges, Fiset, C. Aubry, Bélanger, Plinguet, Falvey, Frs. Marcoux, Provençal, Sylvestre, Clément, Lefebvre, Poulin, Trudel Truteau.

Il a été résolu 1o qu'en conformité à l'Art. V des Règles, on procéderait à l'élection des Officiers, qui sont éligibles tous les trois ans ; et tous les anciens ont été continués dans leur charge respective ;

2o Que les Messieurs suivants seraient admis comme membres, savoir: MM. Jos. Perrault, J. Dequoy, Ad. Pinsonnault, Ant. Proulx, Al. Dupuis, Dufour, J. B. Dagenais, Laporte, Fabre, Arbour, A. L. Lebel, Chevigny, Ls. Dagenais, Eus. Durocher, P. D. Ricard et Watier.

3o Que, pour servir de *memorandum* à ceux qui sont en arrière de leurs payements, on reproduirait dans le présent Procès-Verbal le 1er paragraphe de l'Art. V des Règles, qui est comme suit: " *Tout membre, qui laissera écouler deux années sans payer, sera exclus de la société, si, après en avoir été notifié par le Secrétaire. il ne paye tous les arrérages, avant la tenue du plus prochain bureau.*

4o L'assemblée a voté des remercîments à Monsieur Louis Gagné, pour le don généreux qu'il a fait à la caisse, de deux terres et d'un constitut dont le capital est du 8,000 francs.

L'on a ensuite examiné les comptes, et ils ont été alloués comme suit:

Balance en caisse le 5 septembre 1849.			£154	12 3
Recette depuis le 5 septembre dernier.			259	13 10½
Recette totale.			£414	6 1½
Dépense dans le cours l'année pour pensions.	£177	2 4½		
" " " " " Procès Verbal. . . .		12 6		
			£177	14 10½
Donc il reste actuellement en Caisse pour les allocations et dépenses de la nouvelle année.			£236	11 3

Enfin, l'on a alloué pour l'année future à MM. Frs. Marcoux, Lagarde, Bellenger, Paquet et Arbour, à chacun £40 pour leur pension, au besoin.

Fait et passé à la Salle du Petit Séminaire de Montréal, les jour et an que dessus.

† IG. EV. DE MONTREAL, Prés.

A. F. TRUTEAU, Secrétaire.

(*Pour copie.*)

A. F. Truteau Secrétaire.